

Concours Photo

« L'arbre urbain au fil des saisons »

Liège, Ville verte et durable 2023

ART. 1 : Objet de l'appel

Ce « Concours photo » a pour objectif de promouvoir le **patrimoine arboré de la Ville de Liège** et est organisé par l'asbl Liège Propreté et Environnement, en collaboration avec l'Entente Provinciale Liégeoise d'Art Photographique (EPLIPHOTA), dans la dynamique du futur Festival Nature de Liège.

Le présent concours 2023 couvre 2 saisons : Automne et hiver.

Il sera suivi d'un autre concours 2024 couvrant les saisons printemps et été.

ART. 2 : Conditions de participation

- 1) A l'exception des membres du jury, le concours photo est ouvert à tout photographe, amateur ou professionnel, quel que soit le matériel utilisé.
- 2) Les prises de vues doivent obligatoirement inclure un ou des arbres situés sur le territoire de la Ville de Liège (4000, 4020, 4030, 4031, 4032)
- 3) Le jury se réserve le droit **de refuser ou d'accepter** toute candidature sans devoir s'en justifier
- 4) **Aucun droit d'inscription** à l'appel n'est requis

ART. 3 : Critères de sélection des projets

En plus de ses caractéristiques biologiques, esthétiques et paysagères, le jury sera attaché à l'intérêt constitué par l'histoire même de l'arbre et son importance culturelle, affective, sociale et symbolique pour le candidat ainsi que par le patrimoine naturel et culturel liégeois.

Prix du Jury : 10 lauréats seront sélectionnés par le jury pour le présent concours.

Prix du public : Les photos lauréates du Prix du Jury seront publiées sur la page Facebook de la Ville de Liège durant 7 jours. La photo qui aura reçu le plus de mentions "j'aime" recevra le Prix du public.

ART. 4 : Composition du jury

Le jury, présidé par l'Echevin de la Transition écologique de la Ville de Liège ou son représentant, sera composé comme suit :

- un membre de l'EPLIPHOTA
- un représentant du Plan Canopée
- un Passeur d'arbres
- le responsable « expos internationales » du Festival Nature de Liège
- un membre de l'asbl Liège Propreté et Environnement

Le jury est responsable de la sélection des projets et du classement des lauréats, éventuellement en catégories distinctes.

Les membres du jury sont les seuls habilités à désigner les lauréats. Leurs décisions ne peuvent faire l'objet d'aucun recours.

ART. 5 : Rentrée des projets et déroulement du concours

La date limite d'envoi des photos est fixée au 15/02/2024.

Chaque dossier candidat

- devra comporter une ou des photographies (maximum 5) et leur fiche accompagnatrice (voir fiche ci-dessous),
- envoyées au format .jpg à l'adresse suivante : concoursvilledeliege@epliphota.be
- Tous les formats sont autorisés, couleur ou noir et blanc. La résolution sera de préférence un maximum de 1920 pixels de long (pour le plus grand côté).
- Nomenclature pour le nom des photos: Nom.prenom.C ou M.titre.1
C ou M : pour Couleur ou Monochrome.

Il est autorisé de retoucher légèrement ou recadrer la photo pour autant que cela ne soit pas excessif et n'en dénature pas l'objet.

ART. 6 : Prix

Les photos récompensées pourront être utilisées lors de campagnes de sensibilisation et/ou expositions photos menées en collaboration avec la Ville de Liège.

Onze prix, d'une valeur totale de 2.500€, seront déterminés.

Les 10 premiers prix seront désignés par le jury. Le prix du public sera déterminé par un vote du public sur la page Facebook de la Ville de Liège.

La remise des prix aura lieu officiellement en marge de la Journée internationale de la Forêt le 21 mars 2024.

ART. 7 : Responsabilité des auteurs et utilisation des œuvres

En participant à ce concours, le/la photographe accepte le présent règlement et consent à ce que ses photos accompagnées du crédit photographique soient reproduites et diffusées dans le cadre de campagnes de promotion de la Ville de Liège ou de promotion du présent Concours.

Pour tout renseignement :

ASBL «Liège Propreté et Environnement»
En Féronstrée 86 (5^e étage) à 4000 Liège
fanny.buntinx@liege.be - 04/221.88 99

Concours Photo « L'arbre urbain » 2023

Cette fiche accompagnera les photos envoyées sous format .jpeg (Une fiche par photo)

Nom du candidat :

.....

Adresse :

Tél. :

GSM :

E-mail :

I. Présentation de l'arbre : à titre indicatif :

Localisation de l'arbre

Caractéristiques biologiques, esthétiques et paysagères de l'arbre, son histoire et son importance culturelle, affective, sociale et symbolique pour le candidat et le patrimoine naturel et culturel liégeois.

Le choix de la présentation est laissé libre aux candidats

Le.....2023
Signature du photographe